



Rapport d'activités 2022

Association À Bicyclette
78, rue de la Barrière – 19000 Tulle
Tél. : 09 72 57 35 57 – Port. : 06 95 05 50 56
courriel : contact@abicyclette-tulle.fr - site internet : <https://abicyclette-tulle.fr>
N° SIRET : 823 195 474 00023

Table des matières

Présentation de l'association.....	3
Faire découvrir le vélo comme mode de déplacement.....	5
Animations/Sensibilisation.....	5
Tourisme.....	5
Vélo-école.....	6
Proposer des vélos : vente ou location.....	7
Vente de vélos.....	7
Location de vélos.....	8
Avoir des vélos fiables et efficaces.....	9
Atelier vélo participatif et solidaire.....	9
Contrôles techniques de vélos.....	10
Ateliers brico-vélo.....	10
Proposer un cadre favorable au vélo.....	11
Conseils aux institutions pour favoriser le vélo.....	11
Agir au-delà du Pays de Tulle.....	12
Essaimage de l'atelier.....	12
Rencontres régionales des ateliers vélo.....	13
Rencontres nationales des ateliers vélo.....	14
Les partenaires d'À Bicyclette.....	15
Partenaires d'activité.....	15
Partenaires financiers.....	15
Communication.....	16
Annexes : quelques articles qui parlent de l'association.....	17

Présentation de l'association

Objet

L'association a pour objet, tout en respectant les autres modes de transport alternatifs à la voiture individuelle :

- de promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement écologique, économique, convivial et bon pour la santé,
- de conseiller les particuliers, collectivités locales, associations et entreprises sur l'utilisation du vélo, les équipements et aménagements favorisant la pratique du vélo.

L'association À Bicyclette a été reconnue en 2018 comme un organisme d'intérêt général et bénéficie de l'agrément jeunesse et éducation populaire.

Historique

L'association À Bicyclette a été créée le 25 mai 2013.

À partir de fin 2015, une nouvelle équipe arrive avec de nouvelles envies et une nouvelle dynamique pour promouvoir le vélo dans le pays de Tulle.

L'association établit son siège social en mars 2017 au 78, rue de la Barrière à Tulle et y ouvre son premier atelier vélo en auto-réparation.

À partir de 2018, l'activité de l'association prend son envol:

- 2018 : partenariat avec l'association À Tout Venant à Brive pour la création de son atelier vélo
- 2018 : première embauche à l'association de son coordinateur
- 2019 : mise en place du partenariat avec l'agglomération pour la création d'un service de location de vélo
- 2020/2021 : mise en place du coup de pouce vélo par le gouvernement, explosion de l'activité de l'atelier
- 2021/2022 : création de l'activité de vélo-école
- 2021 : embauche d'un deuxième salarié
- 2021/2022 : essaimage de l'association (Égletons, Argentat, Uzerche, Brive, etc.)
- 2022 : embauche d'un troisième salarié

Organisation

2022 a été une période de développement et de restructuration : nouveau logo, nouvelle boîte mail, refonte du site internet (mise en ligne prévue début 2023) désormais hébergé localement, mise en place d'outils de télétravail, achat d'un barnum financé par la sécurité routière pour nos animations en extérieur. Cependant, par manque de temps et de bénévoles, la fête du vélo prévue en 2023 a été reportée et la vélo-école a été mise en sommeil fin 2022. Une nouvelle embauche est donc envisagée en 2023, ainsi qu'un changement de local.

- Adhérents

En 2022, l'association compte 239 adhérents dont deux personnes morales (association Mosaïk et La cour des arts).

- Conseil d'administration

Le conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale 2022, se compose de :

- Martin Viville, président
- Caroline Jeanson, trésorière
- Hakim Khélifi, secrétaire
- Michel Meizonnier, administrateur

Ce conseil d'administration est accompagné par quelques bénévoles pour composer un conseil d'administration élargi.

- Bénévoles

L'association peut mener à bien ses activités grâce à une petite vingtaine de bénévoles.

- Salariés

L'association a aussi une équipe salariée :

- Laurent, coordinateur à 28h/semaine depuis octobre 2018

- Gaby, animateur à 24h/semaine depuis juillet 2021

- Alex, animateur à 24h/semaine depuis avril 2022

Le local

Le local fait 63 m² et les caves font environ 80 m². L'espace est consacré pour l'essentiel à l'atelier (espace de réparation, stockage de vélos et de pièces). Toutefois, au sein du local, l'association a aménagé un espace de convivialité facilitant l'échange avec le public accueilli. Dans ce dernier, il est possible de prendre une boisson, un en-cas ou de partager un repas avec les bénévoles et les salariés, le but étant de favoriser les rencontres et les échanges pouvant déboucher sur des activités autres, souvent en lien avec d'autres associations (bal trad, couture, jeux, etc.). À Bicyclette essaie d'être une porte d'entrée pour les nouvelles personnes arrivant sur le territoire.



Figure 1 : Le local d'À Bicyclette

Réseaux nationaux

Deux réseaux nationaux viennent en appui de l'association :

La FUB (fédération des usagers de la bicyclette) fait la promotion de l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien.

L'Heureux Cyclage est le réseau national des ateliers vélo participatifs et solidaires.

L'association collabore activement aux listes de discussions des deux fédérations dont elle est membre (FUB et L'Heureux Cyclage) ainsi qu'à leur site collaboratif commun : <http://wiklou.org>.

En 2022, À Bicyclette a ainsi apporté 53 contributions au wiklou et envoyé 63 courriels sur les listes de discussion.

Faire découvrir le vélo comme mode de déplacement

Animations/Sensibilisation

Stand d'information

Outre les stands couplés aux contrôles techniques, À Bicyclette a tenu un stand d'information (34 visites) pour la fête des associations tullistes qui n'autorise plus pour le moment les animations autres qu'un simple stand.

Tourisme

Les balades et voyages sont l'occasion d'apprendre à mieux pédaler et à élargir son champ d'action à vélo dans un cadre convivial.

Accueil de cyclorandonneur·euses

En 2022, pour allier vélo et loisirs, l'association a accueilli plusieurs personnes voyageant à vélo et faisant escale à Tulle.

Balades

Nous avons décidé de relancer des balades : une balade à l'étang de Taysse (Espagnac) sur une journée entière avec l'intervention d'un botaniste pour découvrir la flore locale (6 participant·es). Une autre balade a été organisée jusqu'aux ruines de Braguse à Gimel-les-cascades pour allier vélo et randonnée pédestre (9 participant·es).

Surtout, nous avons initié les Jeudis À Bicyclette : chaque quatrième jeudi du mois est organisée une balade thématique dans Tulle avec une animation ou une visite différente à chaque fois : visite du local de la Dépaysante (magasin de producteurs), balade d'Halloween, rencontre avec Trash Universe (laboratoire d'idées et de pratiques), démonstration d'un vélo-smoothie au bar Ô soleil. 68 participant·es au total.

Voyage

Nous avons accompagné Baptiste dans la préparation de son voyage « la boucle de l'espoir », aller-retour de 1 000 km de Tulle pour rallier Rodez « la boucle de l'espoir », périple vélo au profit de la ligue contre le cancer. Au programme pour À Bicyclette : conseils et adaptation du vélo (porte-bagages sur mesure, commande de sacoches), mise en réseau avec les associations sur le parcours, relais de son action via la lettre mensuelle.

Vélo-école

Fonctionnement et principe

Une vélo-école a pour but de former tout public à l'utilisation et l'entretien du vélo. Pour les particuliers, il n'y a, à notre connaissance, pas d'autres structures proposant des cours en Corrèze.

Au sein de l'association, la vélo-école a été majoritairement portée par Gaby, notre animateur à la mobilité vélo. Une ligne téléphonique et une adresse mail dédiées ont été mises en place afin que les demandes de contact passent directement par Gaby. Laurent a épaulé Gaby dans la mise en place des programmes et devis à réaliser.

Activité et réalisations 2022

En 2022, l'association a vu son activité de vélo-école prendre son envol et de nombreuses animations ont été réalisées :

* cours particuliers (en individuel ou en petits groupes)

Des séances hebdomadaires de vélo-école se sont tenues le samedi matin dans la cour de l'école Joliot-Curie. Une majorité d'enfants ont participé à cette animation mais quelques adultes en phase d'apprentissage ont également bénéficié de précieux conseils de notre animateur.

À Bicyclette a donné ces cours particuliers à 19 personnes en cumulé.

* animations collectives

De septembre à décembre 2022, l'association a réalisé 35 animations :

- 12 animations dans le cadre du campus junior de Tulle (élèves de primaire le mercredi matin)
- 17 ateliers dans le cadre du temps scolaire et péri-scolaire (École de Saint-Clément, IME de Sainte-Fortunade). Pour l'IME (institut médico-éducatif), nous avons proposé un programme complet d'animations comprenant la remise en état de leur parc de vélo avec les jeunes et les éducateurs, l'apprentissage du vélo et de la mécanique et une aide pour mettre en place leur propre atelier vélo.
- un atelier à l'ADHAJ pour les jeunes hébergés sur place.
- 5 animations ouvertes au public (pass été jeunes et pendant un contrôle technique de vélos à Chameyrat)

En cumulé, ce sont 357 personnes qui ont pu bénéficier de ces animations, durant lesquelles 44 vélos ont aussi été bricolés.

* Savoir rouler à vélo (SRAV)

L'association a enfin été conviée à participer à des réunions du comité de pilotage pour mettre en place le SRAV au niveau départemental.

Bilan moral de l'activité de vélo-école

Au cours des mois de septembre, novembre et décembre 2022, Gaby a fait part de son inquiétude concernant le volume de travail lui étant affecté à la vélo-école. En effet, l'association a eu du mal à recruter des bénévoles pour accompagner Gaby dans ses activités de vélo-école et dans la mise en place de celle-ci. Gaby s'est donc retrouvé avec une charge de travail trop importante.

De plus, l'association ne disposant que d'un animateur à la mobilité, toute l'activité de vélo-école reposait sur les épaules de Gaby, ce qui ne permettait pas de sécuriser nos animations. Enfin, le comité de pilotage SRAV et les relations avec la FUB concernant la vélo-école ont été décevants.

Au mois de décembre, le conseil d'administration de l'association a donc décidé de ralentir l'activité de vélo-école afin d'améliorer les conditions de travail de Gaby. L'association se réserve tout de même la possibilité de répondre à des demandes concernant cette activité selon acceptation de Gaby et du conseil d'administration.

Proposer des vélos : vente ou location

Vente de vélos

Fonctionnement et principe

À Bicyclette souhaite accompagner en profondeur, dans leur pratique du vélo, les personnes souhaitant un vélo. Le but est que chacun·e trouve le vélo qui lui correspond et qui convient à l'utilisation à l'utilisation qui en sera faite (type de vélo, taille, apparence, équipements et accessoires). L'association propose notamment des transformations de vélos pour les adapter au besoin de leur propriétaire (ex : transformation d'anciens vélos de course en vélo de ville très rapides et qui peuvent monter les côtes tullistes). Il y a 2 situations possibles :

1) L'adhérent·e choisit un vélo à l'association pour le réparer

On répare ensemble voire on transforme le vélo. C'est la meilleure solution à nos yeux puisque la personne aura davantage confiance en son vélo et se l'appropriera vraiment.

2) L'adhérent·e achète un vélo déjà réparé, éventuellement monté sur mesure

Cette solution correspond moins à ce que souhaite développer l'association et est réservée à des cas particuliers (situation d'urgence, personnes très peu disponibles ou pour des structures) dans la limite des vélos disponibles.

Activités et réalisations 2022 de l'atelier

Horaires d'ouverture

L'atelier est ouvert :

- le lundi de 14h00 à 18h00
- le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- le 1^{er} samedi du mois de 14h00 à 18h00

En plus de ces horaires officiels, grâce à la disponibilité des bénévoles, l'atelier a pu être ouvert au public sur d'autres demi-journées (voir la partie sur l'atelier participatif et solidaire).

Nombre de vélos vendus

Cette année, l'association a donné ou vendu 102 vélos à 57 € en moyenne. Un tarif clairement en-dessous du prix du marché pour des vélos entièrement révisés et qui permet à toute personne de pouvoir se déplacer. La montée en qualité (pneus anticrevaison et patins neufs installés quasi systématiquement) a occasionné une augmentation des tarifs, accrue par l'augmentation du prix des pièces que nous achetons.

Nous avons ainsi vendu 1 vélo à Mosaïk, 1 vélo à la Cour des arts, 5 vélos via le centre communal d'action sociale, 4 via le service insertion du département (RSA) et 30 via l'institut Don Bosco.

Nous avons aussi créé un modèle de vélo appelé vélibellule qui a fait l'objet d'une fiche de fabrication pour qu'il puisse être reproduit par les bricoleurs et bricoleuses vélo. Il s'agit de transformer les anciens vélos de course ou de ville en vélos urbains très efficaces, notamment pour s'adapter au relief tulleste.



Figure 2 : Un exemple de vélibellule

Location de vélos

Depuis 2019, l'association propose un service de location de vélos, achetés par Tulle Agglo : 20 vélos de ville, 3 vélos pliants et 4 vélos à assistance électrique, loués en moyenne ou longue durée. En 2022, la convention avec Tulle agglo s'est arrêtée mais l'association continue de proposer les vélos en location. Cette année, nous avons réalisé 33 locations.

Nous avons aussi prêté un vélo au ministère de l'intérieur pour la réalisation d'un film à usage interne.

Avoir des vélos fiables et efficaces

Atelier vélo participatif et solidaire

Fonctionnement et principe de l'atelier

L'association met à disposition son atelier, ses outils et ses pièces, neuves ou d'occasion et accompagne les personnes dans la réparation pour qu'elles soient plus autonomes par la suite.

Les membres de l'association prennent beaucoup de temps pour conseiller et réviser / adapter / équiper au mieux les vélos, le but étant que chacun-e puisse utiliser un vélo fiable et adapté à l'usage qui en sera fait. On conseille parfois aux personnes de changer de vélo ou de le transformer s'il semble ne pas correspondre à leurs besoins.

Activités et réalisations 2022 de l'atelier

Horaires d'ouverture

L'atelier est ouvert :

- le lundi de 14h00 à 18h00
- le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- le 1^{er} samedi du mois de 14h00 à 18h00

En plus de ces horaires officiels, grâce à la disponibilité des bénévoles, l'atelier a pu être ouvert au public sur d'autres demi-journées.

Visites, réparations, restaurations et ventes

En 2022, l'atelier vélo, c'est :

399	1 247	608	744	2 342
demi-journées d'atelier	visites	personnes venues bricoler	réparations ou restaurations de vélos	pièces neuves commandées (dont 1 076 de sécurité)

NB : ces chiffres comprennent aussi l'activité de vente de vélos

Par rapport à 2021, on note une professionnalisation de l'atelier (davantage de salariés et moins de bénévoles), liée surtout à l'embauche de Gaby qui était auparavant bénévole mais aussi en partie aux demandes de vélos des partenaires et à l'augmentation de la qualité des réparations (ex. : changement plus fréquent des transmissions pour pouvoir s'adapter au relief tulliste). Toutefois, l'association souhaite réinvestir davantage les bénévoles dans l'atelier. Nous avons aussi une augmentation du nombre de personnes venant bricoler leur vélo car nous refusons désormais, sauf cas exceptionnels, les personnes qui ne souhaitent pas participer à la réparation et nous les redirigeons alors vers les commerces de vélo.

Démontage

Pour gérer le stock de vélos, des goûters-démontage sont organisés. Ces sessions conviviales de démontage permettent de désosser les vélos jugés non réparables et de récupérer des pièces pour pouvoir en réparer d'autres. Ces moments sont aussi l'occasion pour les participants de comprendre comment fonctionne un vélo.

En 2022, À Bicyclette en a organisé seulement deux car des bénévoles sont venus régulièrement démonter des vélos tout au long de l'année.

Formation

L'association a formé à la mécanique vélo plusieurs stagiaires de collège et lycée : Gaël, Alyson et Chloé durant 5 semaines au total.

À Bicyclette a aussi ouvert une mission de service civique et a ainsi accueilli Ezio durant 8 mois. Celui-ci a été recruté par la suite comme chef de rayon cycles à Décathlon.

Contrôles techniques de vélos



Figure 3 : Stand sur le marché de Tulle

Fonctionnement et principe

Il s'agit de vérifier, lors d'animations extérieures au local de l'association, les vélos du public pour lister les réparations utiles voire nécessaires. Des réglages et des petites réparations sont effectuées sur place, des équipements de sécurité (catadioptrés, feux avant et arrière, gilets et brassards rétro réfléchissants, écarteurs de danger, sonnettes, etc.) sont installés ou remis en fonction des besoins ; enfin, des conseils peuvent être donnés.

Activité et réalisations 2022

L'association a animé de nombreux stands de contrôles techniques :

- à Corrèze
- au Chastang pour la fête de la nature
- à Seillac pendant le marché
- à Chameyrat avec en plus une animation vélo-école
- à Favars pour la fête de la nature
- à Saint-Germain-les-Vergnes
- à Tulle (Festival des nuits de nacre, pass été jeunes, cyclistes brillez, marché festif et solidaire de Virevialle, cinéma Véo)
- à Gros-Chastang pour le festival « auprès de mon arbre »
- à Lagraulière pour la fête de l'été
- à Brive pour la journée « faites du deux roues » avec la Sacoche à outils

Ces contrôles techniques ont rassemblé 162 visiteurs, 57 participants et 97 vélos ont été révisés.

Ateliers brico-vélo

Fonctionnement et principe

Il s'agit de réaliser hors du local des ateliers soit pour entretenir/réparer un parc de vélos, soit pour apprendre aux participants à diagnostiquer leurs vélos et à les réparer. Au cours de ces ateliers, des équipements de sécurité peuvent être installés ou remis en fonction des besoins.

En 2022, les ateliers brico-vélo ont été comptabilisés dans la partie sur la vélo-école.

Proposer un cadre favorable au vélo

Conseils aux institutions pour favoriser le vélo

L'association est intervenue auprès de différents organismes pour que soient pris en compte et favorisés les déplacements à vélo.

Préfecture de la Corrèze (sécurité routière)

À Bicyclette est membre du comité de pilotage du document général d'orientations de la sécurité routière de la préfecture de la Corrèze. En 2022, elle a contribué à l'élaboration de ce document et a notamment participé au groupe de travail « Mobilités douces ».

Cette année, l'association a mené différentes actions s'inscrivant dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR).

Ville de Tulle et Tulle Agglo (aménagement cyclables)

L'association a relancé sa commission cyclabilité en 2022.

Suite au passage effectif à 30 km/h que nous demandions, le centre-ville de Tulle est désormais en double-sens cyclable généralisé mais la police a verbalisé des cyclistes qui étaient pourtant dans leur droit. À Bicyclette a interpellé commissariat, la préfecture et la mairie à ce sujet et les cyclistes ne devraient plus être verbalisés en roulant à double-sens dans la zone 30. À Bicyclette attend avec impatience que les double-sens cyclables soient matérialisés et signalisés pour conseiller aux cyclistes de les emprunter.

Par ailleurs, À Bicyclette a participé à un débat sur Bram FM avec l'adjointe à la mobilité de la mairie de Tulle sur la place du vélo à Tulle.

Nous avons aussi participé à la rédaction du nouveau contrat local de santé de Tulle pour que la place du vélo soit bien prise en compte. Nous avons aussi diffusé des informations sur les aides à la réalisation d'aménagements cyclables.

Enfin, nous avons participé au nouveau programme départemental sécurité routière 2023-2027 et préparé une liste de nos propositions à partager avec la mairie de Tulle pour améliorer la circulation et le stationnement des vélos.

Collège Victor Hugo et département de la Corrèze

À la demande d'élèves du collège Victor Hugo, nous avons relayé, auprès de la vice-présidente à la transition écologique du département et du directeur des services, leur demande de mettre en place un abri vélo au sein de leur établissement, en leur présentant aussi les aides possibles.

Agir au-delà du Pays de Tulle

Essaimage de l'atelier



Figure 4 : Inauguration de l'atelier vélo d'Égletons

Dans le cadre du projet d'essaimage de son atelier vélo participatif et solidaire sur le territoire corrézien, À Bicyclette a organisé de multiples événements en 2022, sur Égletons, Argentat, Brive et Uzerche :

- échange de pièces, mise à disposition d'outillage, mise en contact avec des organismes demandant des prestations, conseils divers sur la gestion d'un atelier vélo
- des ateliers physiques : contrôles techniques de vélos, ateliers brico-vélo, ateliers de tri de pièces, d'organisation de l'atelier, etc.

L'atelier « Pignon sur rue » d'Égletons est désormais autonome et va recruter un animateur début 2023, l'atelier d'Argentat tient une permanence chaque semaine et cherche un local plus adapté, « La sacoche à outils » de Brive réalise des animations, aide à la mise en place d'ateliers vélo dans d'autres structures et participe à un projet de territoire pour valoriser la filière vélo de réemploi à partir des dépôts en déchetteries. La sacoche à outils a aussi initié un cycle d'animations dans un lycée de Brive pour 80 élèves avec notamment un essai des vélos de ville et pliants d'À Bicyclette. Enfin, À Bicyclette a apporté des conseils à la mairie de Brive pour la mise en place de son système de location de vélos mais ceux-ci n'ont finalement pas été suivis.

Hors territoire, nous avons aussi :

- accueilli des membres de la ressourcerie Recyclabulle de Guéret qui souhaite développer son atelier vélo
- échangé avec une personne qui souhaite monter un atelier vélo à Cahors
- apporté des conseils et une commande de pièces et outillage pour un atelier en création sur l'île d'Oléron.
- accompagné le Vélotonome sur le financement d'un poste salarié (atelier vélo de Saint-Céré)

Rencontres régionales des ateliers vélo

Dans le cadre de l'essai de l'atelier vélo d'Égletons (Pignon sur rue), nous avons coorganisé des rencontres régionales d'ateliers vélos. Au programme :



Figure 5 : photo de groupe avant la grande balade

- visite de l'atelier de Tulle puis balade à vélo jusqu'à Égletons suivies d'un repas et bal trad
- visite de l'atelier d'Égletons et retour sur sa création
- démontage de vélos et fabrication d'objets à base de pièces de vélos
- point sur le projet de la filière vélo dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur (REP) - balade et pique-nique au bord du lac
- formation à la fabrication de vélibellules puis grande balade et soirée jeux en bois avec concert participatif grâce au pédalo-cantabile
- retour à vélo jusqu'à Tulle



Figure 6 : Pique-nique au lac entre deux sessions de travail

Pour ces rencontres, 25 personnes des ateliers vélo ont participé aux festivités :

- 1 personne de la Sacoche à Outils, atelier en cours de lancement à Brive
- 7 personnes d'À Bicyclette à Tulle (dont le référent géographique pour la Corrèze)
- 1 personne de Recyclabulle, atelier en lancement à Guéret
- 1 personne de Véli-vélo de Limoges
- 1 référent géographique de la Creuse
- 7 personnes de la Vélorution périgourdine
- 7 personnes de Pignon sur Rue d'Égletons

Sans compter les voisin·es passé·es dire bonjour et les participant·es à la balade.

Rencontres nationales des ateliers vélo

Laurent a représenté À Bicyclette aux rencontres nationales de l'Heureux cyclage à Moulins :

- participation à un atelier sur la coopération entre ateliers et les valeurs du réseau
- encadrement de la vélorution rassemblant plusieurs centaines de cyclistes
- ciné-débat autour de la projection d'un atelier en mixité choisie
- assemblée générale de l'Heureux cyclage
- participation à un atelier sur les salarié·es d'ateliers vélo.

Laurent a été nommé référent géographique du réseau national pour la Corrèze.

Plus d'informations sur cet événement : <https://www.heureux-cyclage.org/rencontres-2022.html>



Figure 7 : rencontre des bricoleuses de vélos de toute la France

Les partenaires d'À Bicyclette

Partenaires d'activité

L'association À Bicyclette n'agit pas en vase clos, elle interagit avec le monde extérieur. Elle a ainsi su au cours du temps, dans le cadre de ses activités, tisser des liens avec les acteurs du territoire de Tulle, du département de la Corrèze et même au-delà.

Tulle Agglo (récupération de vélos)

Pour la récupération de vélos, l'association maintient sa relation partenariale auprès de Tulle Agglo. Ainsi, l'association peut récupérer les vélos laissés dans les déchetteries ; les déchetteries informent aussi le public de la possibilité de déposer des vélos inutilisés à l'association.

L'association de quartier Les Copains de la Barrière (appui et collaboration)

Depuis les débuts de l'association de quartier Les Copains de la Barrière (située dans la rue de notre local et souhaitant y améliorer la qualité de vie), À Bicyclette lui met à disposition sa boîte aux lettres et favorise le lien entre les membres des deux associations.

Organismes sociaux (collaboration)

À Bicyclette travaille avec différents organismes œuvrant dans le domaine de l'insertion. Cela s'est formalisé par des conventions de partenariats permettant :

- au centre communal d'action sociale (CCAS) de Tulle de proposer aux personnes qu'elle accompagne un bon d'achat de 100 € pour acquérir, à l'atelier d'À Bicyclette, un vélo d'occasion vérifié
- et au département de la Corrèze d'apporter aux bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active) une aide de 90 % pour la location ou l'acquisition d'un vélo rénové et d'équipements à l'atelier d'À Bicyclette.

À Bicyclette collabore avec deux structures d'accueil de personnes en difficultés et souvent sans moyens de locomotion :

- l'institut Don Bosco
- l'association Mosaik

À Bicyclette propose dans ce cadre des vélos révisés ou des apprentissages de la mécanique.

Medication time

L'association Medication time via son activité Trash Universe, nous a accompagnés pour la mise en place de notre serveur pour le site internet, la messagerie électronique et le télétravail.

Partenaires financiers

En 2022, l'association a pu réaliser ses activités grâce au soutien financier de ses partenaires, présentés ci-dessous :

- **La région Nouvelle-Aquitaine** a financé l'essaimage et la vélo-école jusqu'en juin
- **Le FONJEP** (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) nous aide à financer le poste du coordinateur
- **L'ARS** (Agence régionale de santé) nous finance pour nos activités
- **Tulle Agglo** nous subventionne pour animer des contrôles techniques sur ses communes.
- **Le FDVA** (Fonds de développement de la vie associative) nous soutient pour nos activités
- **Le département de la Corrèze** nous aide pour la transition écologique
- **La mairie de Tulle** nous soutient pour nos activités
- **La sécurité routière** nous aide pour installer des équipements de sécurité sur les vélos
- **La MAIF** a participé au financement de la vélo-école

Communication

Nouveau site internet

Gaëtan, stagiaire en formation de « référent digital » avec CORDIS, a réalisé un nouveau site internet pour À Bicyclette, qui sera opérationnel début 2023.

Diffusion d'informations par l'association

L'association réalise une lettre mensuelle d'informations pour ses adhérents et sympathisants. Cette lettre liste les activités à venir de l'association et donne des informations sur le vélo (actualités locales et nationales sur le vélo, aménagements cyclables mis en place, etc.).

Elle a un site internet : <https://abicyclette-tulle.fr>.

L'écho des médias

L'association a encore bénéficié cette année d'un bon écho de la part de différents médias, même si l'actualité en temps de pandémie a favorisé la communication sur le vélo en général et moins sur les associations. Cette année, nous avons surtout eu une bonne émission sur Bram FM avec l'adjointe à la mobilité de la mairie de Tulle.

Annexes : quelques articles qui parlent de l'association



ÇA PÉDALE EN CORRÈZE PAR CAROTTE

Pour penser le développement du vélo comme mode de transport, il faut changer le prisme de nos perceptions et basculer du « système voiture » dans lequel nous vivons, au « système vélo ». Et ça se passe à différents niveaux : la communication/l'information, l'apprentissage/la pratique, la vente/la location/l'entretien des vélos, et les aménagements pour circuler et stationner (et randonner !). Où en sommes-nous en Corrèze ? J'ai rencontré Laurent, salarié d'À Bicyclette, pour un tour d'horizon.



Pour la communication et l'information valorisant la pratique du vélo, nous avons des associations militantes à Tulle et Brive¹ qui tiennent notamment régulièrement des stands d'information et sensibilisation lors d'événements, ainsi que la Sécurité routière qui organise en particulier la journée « Faites du deux-roues » chaque année. De temps en temps, on trouve des articles dans les médias locaux (comme celui-ci !) et nationaux, également un peu (trop peu) dans les périodiques municipaux/d'agglomération, et ceux du Département en parlent éventuellement mais plutôt sur le volet touristique ou sportif. On sent probablement un manque de volonté politique à valoriser ce mode de déplacement doux, sain, écologique et économique.

Pour l'apprentissage et la pratique, la compétence « savoir rouler à vélo » fait maintenant partie des cursus scolaires, donc tous les enfants sont normalement accompagnés dans la découverte du vélo à l'école. À Bicyclette à Tulle propose également une vélo-école tous publics hebdomadaire pour permettre à tous

d'apprendre ou d'améliorer la pratique et les connaissances du vélo².

Pour la vente, la location et l'entretien, existent (à Tulle, Brive et Ussel) des magasins (de sport ou spécialisés) qui vendent des vélos neufs et parfois d'occasion, et surtout des pièces et accessoires ! Mais il reste de nombreuses « zones blanches ». On trouve aussi des vélos d'occasion dans les ateliers vélo³, les ressourceries et boutiques solidaires⁴, ou encore par petites annonces.

Pour ce qui est des aménagements pour circuler et stationner à vélo, c'est bien sûr une question politique qui nous concerne tous. Pour prévoir des aménagements efficaces, pratiques et donc utilisables, les élus et les techniciens (qui ne sont pas forcément cyclistes...) ont intérêt à impliquer les habitants-usagers dans leurs réflexions et conceptions. Par le biais de consultations publiques, des associations présentes sur le territoire, ou

encore en interrogeant les fédérations nationales qui militent pour le développement de la pratique du vélo en ville et ailleurs. Ne serait-ce que pour déterminer, d'un point de vue technique, quels aménagements peuvent être pertinents, en fonction de la réalité de chaque territoire, du contexte routier et pour quels usages⁵. Un Schéma directeur cyclable permettrait à nos collectivités territoriales de planifier un réseau d'aménagement cyclable cohérent et continu à travers tout le département (pour les déplacements doux et touristiques) et possiblement raccordé au réseau national des véloroutes et voies vertes. Une véloroute étant un itinéraire de moyenne et longue distance pour les cyclistes, d'intérêt départemental, régional, national ou européen. Une voie verte, quant à elle, désigne un type d'aménagement cyclable ayant un régime de circulation particulier, ouvert aux piétons et chevaux aussi. Il était question d'un Plan départemental vélo ; qu'en est-il ? Pas d'informations disponibles aujourd'hui.

Alors en selle, pour pousser – chacun à son niveau – le développement de ce qui pourrait permettre une vraie transition écologique soutenable, respirable et recyclable ! 🌀

¹ Les associations de promotion du vélo : à Tulle, À Bicyclette ; à Brive, Brive Ville Cyclable.

² Lesamedimatin de 9 à 12 heures à l'école Joliot Curie à Souilhac.

³ Les ateliers vélo : à Tulle, À Bicyclette ; à Brive, La Sa-coche à outils ; à Égletons, Pignon sur rue.

⁴ Les ressourceries : à Naves, Le Carnyx ; à Brive, Emmaüs et La Ressourcerie gaillarde ; à Ussel, Le Carrousel ; à Égletons, Emmaüs ; à Neuvic, ECO-TRIouzone ; à Meyssac, Le Triporteur ; à Argentat, Aentre-ô-possibles ; à Uzerche, Aux Pas perdus.

⁵ Ramage, « Quels aménagements ? » (<http://urlr.me/hQgJL>).

Figure 8 : Article de la Trousse corrézienne n°44

Apprendre à réparer son vélo



Le traditionnel ruban s'est transformé tout naturellement en chambre à air lors de la cérémonie d'inauguration. © Droits réservés

Un partenariat entre le centre culturel et sportif et l'association A bicyclette a permis la création d'un atelier participatif et solidaire de réparation de vélo.

L'atelier participatif et solidaire de réparation de vélo, baptisé Pignon sur rue, a inauguré samedi, ses locaux rénovés situés rue du Mouricou.

La création de cette structure originale est née d'une rencontre entre le CCS d'Egletons et l'association A bicyclette de Tulle et d'une volonté commune de promouvoir le vélo, mode de locomotion efficace, à la fois économique, bon pour la santé et particulièrement dans l'air du temps à l'heure de la transition écologique.

Dix bénévoles formés

Mais pour être vraiment libre sur son vélo, encore faut-il savoir le réparer. Fort du succès qu'il rencontrait sur Tulle, l'atelier associatif A bicyclette ne demandait pas mieux qu'essaimer son expérience sur d'autres zones de territoire corrézien pour permettre des réparations de proximité. Il a donc accepté de former une dizaine de bénévoles.

Ces derniers proposent leur aide, leurs conseils et la mise à disposition d'outils, chaque deuxième samedi du mois, en associant les gens à la réparation des vélos afin de développer leur autonomie, et ceci à moindres frais Pignon sur rue ; c'est aussi un lieu de rencontre entre utilisateurs de la petite reine, des amitiés se sont nouées et des idées d'animation sont nées, comme cette balade familiale à vélo et en famille suivie d'une soirée festive qui aura lieu le samedi 11 juin.

(*)Le prix d'une adhésion au CCS et des pièces à changer.

Pourquoi le vélo fait de plus en plus d'adeptes à Tulle (Corrèze) ?

La montagne - Publié le 03/03/2022 à 10h00 - Vincent Faure



Trois ans après, la location de vélos électriques a toujours autant de succès. © Agnès GAUDIN

Durant l'été 2019, l'association À Bicyclette et l'Agglomération de Tulle s'associaient pour mettre en place un système de location de vélos. Presque trois ans après, l'usage du deux-roues et l'intérêt pour celui-ci se sont développés dans la ville. Point d'étape.

Une remise en selle. Pour beaucoup de Français, les confinements successifs ont contribué à la reprise du vélo. Des ruptures de stocks dans beaucoup de boutiques et notamment de vélos électriques. Mais avant même la crise sanitaire survenue début 2020, l'association À Bicyclette se lançait avec l'Agglomération de Tulle dans un service de location de vélos. Désengorger le centre-ville et favoriser les mobilités douces, tel était l'objectif annoncé. Toutefois, dans la « ville aux sept collines », difficile de s'approprier complètement la petite reine tant les qualités de Poulidor semblent inaccessibles pour un cycliste urbain lambda. Alors le vélo restera-t-il l'éternel deuxième à Tulle ?

Succès du vélo électrique

« Ce qu'on a voulu, c'est s'adapter aux usages de chacun », détaille Laurent Hollécou, coordinateur de l'association À Bicyclette. Au lancement du projet de location, un parc de 27 vélos a été mis en circulation. Trois pliants, quatre à assistance électrique et 20 vélos de ville. « On comptait beaucoup sur le campus étudiant pour ceux de ville, car les gens n'ont pas besoin de monter sur les hauteurs. Mais l'ouverture de celui-ci a pris un peu de retard avec le Covid. Ensuite les vélos pliants s'adressent à ceux qui peuvent le mettre dans une voiture par exemple et l'utiliser dans la journée. »



L'association compte actuellement trois salariés et un jeune en service civique.

Les quatre vélos électriques permettant une mobilité plus accrue dans la ville ont tout de suite séduit. Louable sur une durée comprise entre un et trois mois, même trois ans après, il faut encore compter environ deux mois avant de pouvoir en réserver un. « Cette courte période de location permet aux gens de découvrir le vélo électrique et beaucoup d'entre eux se décident à en acheter un après. » En France, les ventes ont augmenté de 29 % entre 2019 et 2020.

Sur l'année 2020, après avoir réalisé un sondage auprès des personnes ayant loué un des vélos du parc, l'association estime que 16 % d'entre eux se déplaçaient à vélo avant la location, 58 % parfois et 26 % jamais. « Aujourd'hui à Tulle, même si ce n'est pas flagrant, on observe tout de même de plus en plus de gens se déplacer à vélo », avance le membre de l'association.

Plusieurs raisons - même si pas évidentes à établir - peuvent expliquer ce constat. La mise en place des 30 km/h dans la ville de Tulle le 1er décembre qui s'inscrivait dans cette démarche d'encouragement des mobilités douces mais aussi le coût du pétrole toujours à la hausse sur le territoire national qui tend à faire changer les habitudes de certains automobilistes. « Puis faire du vélo, ça permet de faire du sport, de ne pas polluer, et ça coûte moins cher », ajoute Laurent Hollécou.

Des ateliers de réparations participatifs et solidaires

Par ailleurs, l'association À Bicyclette propose des ateliers de réparations et restaurations participatifs et solidaires. « Cela permet à l'utilisateur d'apprendre à réparer son vélo et à lui donner des conseils. » En 2021, l'association a assuré 451 demi-journées d'atelier permettant de réaliser au total 754 réparations ou restaurations.

Aussi, une fois par mois, elle effectue des contrôles techniques de vélos lors d'animations extérieures organisées par les différentes communes de l'agglomération tulliste. L'association qui cherche activement des bénévoles imagine même une fête du vélo à Tulle. « Et pourquoi pas?? On a plein de projets ! », s'enthousiasme le coordinateur de l'association.

Si l'usage de la bicyclette se maintient davantage en ville aujourd'hui qu'à la campagne ou dans les quartiers périurbains, la vélorution dans la ville de Tulle n'attend que la bonne échappée.

Bicyclettes réparées pour balade sécurisée à la Fête du vélo à Brive (Corrèze)

La Montagne - Publié le 05/06/2022 à 18h27 Dragan PEROVIC



Une balade à vélo d'environ 10 km a conclu cette journée festive. © Stéphanie Para

Un cyclo-manège, des réparations de vélos et une balade familiale à vélo pour découvrir les derniers aménagements pour les cyclistes à Brive, ont été les points forts de cette journée.

« **Quand on partait de bon matin ; quand on partait sur les chemins ; à bicyclette** »... Cette chanson d'Yves Montand aurait pu être chantée dans une version plus urbaine, samedi 4 juin, dans la cité gaillarde, lors de la traditionnelle fête du vélo de l'association Brive ville cyclable.

« Cette journée nous permet de faire un éclairage sur les déplacements quotidiens à vélo, » résume le président de l'association, Didier Robert. On est attaché à inciter les gens à faire du vélo sans pour autant stigmatiser ceux qui prennent leurs voitures. On préfère convaincre. On a les aménagements qui permettent de se déplacer en toute sécurité et quand on a une connaissance du Code de la route, on peut rouler à vélo à Brive. »



Au cyclo-manège, il faut bien pédaler.

Un contrôle et de petites réparations «en vélonomie»

Justement, pour rouler en toute sécurité, il est important que les bicyclettes soient contrôlées et réparées. Avertisseur sonore, freins, pneus... Hier matin, la Ressourcerie gaillarde proposait le contrôle technique et les petites réparations de vélos. « Ceux qui viennent nous voir ont souvent des pneus crevés, des dérailleurs qui ne dérailent plus sur des vélos qui sortent d'une cave ou d'un garage et qu'il faut remettre en route » explique le bénévole, Pierre Desenfant.

Hier après-midi, c'est la toute nouvelle association « La Sacoche à outils » qui a installé aux abords de la collégiale son atelier de réparation de vélos « en vélonomie » . « La vélonomie » est une abréviation de deux mots « vélo » et « autonomie » et vise à rendre autonome dans l'entretien et la réparation mécanique de son vélo.

Un atelier itinérant cet été à Brive



Un contrôle technique et de petites réparations ont été proposés tout au long de la journée.

« La Sacoche à outils » a été créée par Ludovic Leroux avec le soutien de l'association « A bicyclette » de Tulle. En attendant de trouver un local pour y installer son atelier participatif et solidaire, la Sacoche proposera, cet été, des contrôles techniques itinérants sur les différents sites de la ville.

Hier, la fête du vélo a été conclue par une balade familiale pour découvrir des aménagements récents pour les cyclistes à Brive. « On essaye aussi de faire comprendre aux cyclistes que faire un tour des boulevards (où ils ont peur de s'insérer dans la circulation et montent sur les trottoirs), n'est pas nécessaire. Il vaut mieux traverser le centre-ville, insiste Didier Robert. On va donc leur montrer quelques rues qui permettent de traverser le centre-ville et de raccourcir les trajets. »

Texte Dragan Perovic ; Photos : Stéphanie Para

→ Ville et Agglomération



Tulle agglo renouvelle le partenariat avec À Bicyclette

Tulle agglo a une nouvelle fois renouvelé la convention qui la lie à l'association À Bicyclette pour un montant de 5 000 € par an. Ce partenariat s'inscrit dans la politique de déploiement des mobilités douces sur le territoire communautaire et permet via l'association la promotion du vélo sous toutes ses formes.

Concrètement, ce partenariat permet à l'association À Bicyclette de faire perdurer son service de location de vélos pliants, vélos de ville et VAE, en place depuis 2019 dans son local du 70 rue de la Barrière, à Tulle.

Mais également de déployer et développer les animations dans les communes de l'agglo, parmi lesquelles, les stands itinérants de contrôle technique. Pendant une demi-journée et dans un lieu donné, l'association effectuera des contrôles de l'état des vélos apportés par le public, réalisera des réglages ou des petites réparations et installera ou remettra en état les équipements de sécurité de chaque vélo. Ces rencontres seront également l'occasion d'échanger avec le public sur l'entretien des vélos, sur la conduite en toute sécurité ou encore sur l'utilisation du vélo au quotidien comme moyen de transport à part entière. Vous pouvez retrouver les prochains rendez-vous sur le site de Tulle agglo : agglo-tulle.fr

Sorciers et sorcières se mettent en selle



HALLOWEEN À VÉLO ■ Tous ceux qui les ont croisés n'ont pas manqué de s'étonner : jeudi soir, vers 18 h 30, un étrange cortège de cyclistes, certains très jeunes, a traversé les rues de la cité tulle.

C'est l'association À bicyclette qui organisait une sortie à vélo, comme tous les quatrièmes jeudis du mois, mais cette fois, sur le thème d'Halloween. Un groupe de 20 ou 25 cyclistes, parents et enfants, se sont retrouvés au local de la rue de la Barrière avant de s'élancer, une voiture-balai sécurisant leur trajet. Les déguisements n'aident pas à pédaler en général mais sont une aide certaine pour quémander des bombons comme les enfants l'ont fait dans certains commerces.

Figure 9 : article pour la balade d'Halloween



Des films sur le cyclisme lors des Rencontres cinéma et société !

Jeu­di 29 sep­tembre à 20h45 - cinéma Vélo

L'Équipier, de Kieron J Walsh, 2019, 95 min

Gloire et décadence ou la plongée vertigineuse dans l'univers impitoyable du monde du cyclisme.

En présence du coureur cycliste Christophe Bassons, engagé dans la lutte contre le dopage lors des Tours 1998 et 1999 notamment, ce qui lui valu d'être mis à l'écart du peloton.

Samedi 1er octobre à 14h30 - cinéma Vélo

Poulidor, cœur d'or, de Jean-Pierre Beurenaut, 1996, 52 min

Pour revivre la vie et la carrière de Raymond Poulidor

La Grand-Messe, de Méryl Fortunat-Rossi et Valéry Rosier, 2018, 70 min

Un film hommage aux aficionados du Tour de France

En présence d'Alain Ségurel, auteur de l'ouvrage *Le bol d'or des Monédières ; 50 ans de vélo et d'accordéon*, et fils de Jean Ségurel, créateur du Bol d'or des Monédières et **Daniel Ellezam**, programmeur.

Venez à cette séance en vélo ! Un rafraîchissement vous sera offert à votre arrivée, et l'association À bicyclette vous proposera un contrôle technique de votre vélo pendant la séance !

Figure 10 : contrôle technique au cinéma de Tulle